

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 22 juillet 2024
18h30**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Quatre (4) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Pierre Morais	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Yolan Thomas	Conseiller
	Marc Hébert	Directeur général par intérim
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

Est absente :	Joanne Doiron	Conseillère
---------------	---------------	-------------

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Soumissions reçues pour l'achat de manteaux.
6. Soumissions reçues – Infrastructures, rue de l'Entreprise.
7. Poste de directeur général.
8. Levée de la réunion.

Résolution 2024-159

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Guy Basque

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présent.

ADOPTÉE

5. SOUSSIONS REÇUES POUR L'ACHAT DE MANTEAUX.

Résolution 2024-160

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire respectant les exigences pour le projet d'achat de manteaux soit celle de l'entreprise Imprimerie Stylopress pour un montant de 9 749,35 \$ plus T.V.H.

ADOPTÉE

6. SOUSSIONS REÇUES – INFRASTRUCTURE, RUE DE L'ENTREPRISE.

Résolution 2024-161

Proposé par Pierre Morais

Appuyé par Guy Basque

QUE suite à la recommandation du département de l'Ingénierie et de l'Infrastructure, le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire respectant les exigences pour le projet Infrastructures – Rue de l'Entreprise (Projet TP202308-07) soit celle de l'entreprise Aurèle Mallais & Fils pour un montant de 580 482,00 \$ plus T.V.H.

ADOPTÉE

7. POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Résolution 2024-162

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Thérèse Brideau

QUE suite à un processus de sélection et à la recommandation de la firme de consultants Partenaires RH, le conseil municipal accepte la nomination de Jean-Paul Loyer au poste de directeur général de la Municipalité régionale de Tracadie à partir du 19 août 2024.

IL EST ENTENDU QU'en vertu des pouvoirs conférés par la Loi sur la gouvernance locale, chapitre 18, articles 71, 76, 77 et 78, le conseil municipal nomme Jean-Paul Loyer au poste de trésorier pour la Municipalité régionale de

Tracadie à partir du 19 août 2024. L'adoption de cette proposition abroge toutes autres nominations de personnes nommées antérieurement au poste de trésorier.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le conseil municipal accepte le contrat sur les conditions d'emploi de Jean-Paul Loyer pour le poste de directeur général et trésorier tel que présenté.

ADOPTÉE

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Chantal Mazerolle propose que la réunion soit levée à 18h38 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal